

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

5me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 octobre 1866.

Numéro 24

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison de
troubles, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES LÉGUMES A SEMENCES FARINEUSES.

Des pois.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

On cultive les pois en grand pour la nourriture des hommes ou celle des animaux domestiques. — Les premiers les mangent soit en vert, soit en sec, de diverses manières ; — les seconds les consomment, tantôt comme fourrage, tantôt en grains, en farine, etc.

Le pois gris présente des avantages assez importants pour l'élevé et l'engrais des bêtes à laine, surtout des jeunes agneaux dont il rend la chair aussi blanche que délicate.

— Les porcs mangent avec avidité les fèves et les cosses de pois. En divers lieux, on emploie habituellement la farine qu'on peut en extraire, mêlée à celle de l'orge et quelquefois de blé d'inde, pour engraisser rapidement des animaux.

Les chevaux, les vaches laitières, les bœufs, les chèvres, et jusqu'aux volailles, se trouvent fort bien de la nourriture que leur procure cette plante, qui est un des fourrages verts les plus riches en parties nutritives, lorsqu'on les fauche à l'époque où les cosses sont déjà formées, et l'un des végétaux qu'on doit considérer, dans beaucoup de lieux, comme les plus avantageux à cultiver, à côté des céréales, pour leurs produits en substance farineuse.

Comme presque toutes les plantes déjà cultivées, les pois se divisent maintenant en une foule de variétés ou de races plus ou moins distinctes.

Le pois présente pour caractères génériques un calice à cinq dents, dont les deux supérieures sont plus courtes que les autres ; — un étendard plus grand que les ailes — un légume de forme variable, contenant des grains plus ou moins arrondis.

Nous allons diviser les pois en deux groupes, l'un, comprenant ceux qui sont spécialement partie de l'agriculture proprement dite ; — l'autre, les pois de jardin et de la petite culture des champs.

POIS DES CHAMPS, POIS GRIS OU BISAILLE.

C'est une espèce distincte dont on connaît deux variétés principales ; 1o. le pois gris hâtif, que l'on sème de bonne heure ; 2o. le pois gris tardif.

POIS DE PETITE CULTURE — *Pois à rames.*

Le *pois Michaud de Hollande* est le plus hâtif de tous ; — il est, à la vérité, assez délicat et sensible au froid ; mais lorsqu'on le sème assez de bonne heure, on peut le manger en juillet. On peut se passer de le ramer en enlevant la tête.

Le *petit pois de Paris* est aussi très-précoce et excellent. Il peut, ainsi que le précédent, se passer de rames.

Le *pois de Michaud de Rueil* a des grains plus gros et fructifie encore plus promptement que le précédent.

Le *pois de Marly* est tardif, — ses cosses sont grosses, contiennent des grains ronds bien pleins et fort tendres.

Le *pois de Clamart* ou *carré fin* s'élève et produit beaucoup. — Ses grains pressés dans leurs cosses, prennent une forme irrégulièrement carrée. — Il est tardif. Dans les champs des environs de Paris, où on le sème assez tard, on le laisse s'étendre sans rames.

Le *pois cul-noir* ou *carré à ail noir* s'élève encore davantage. — Il est fort bon, mais souvent plus productif en parties foliacées qu'en fruits et en grains. — Il est très-tardif.

Le *pois carré blanc* partage les inconvénients du *pois de Clamart*. — Ses grains peuvent être d'une saveur plus sucrée.

Le *pois carré vert*, *gros vert normand* est très élevé, tardif et excellent en vert.

Le *pois ridé* ou de *knight* est tardif et à grandes rames. — Il s'emporte probablement par la qualité sucrée et moelleuse de son

grain carré, gros, ridé sur toutes les autres. — Sa cosse grosse et longue est richement fournie de grains.

Pois nains.

Le *pois nain* est très-productif. — Il s'élève de 1 à 2 pieds selon le degré de fertilité du sol. — Sa cosse est petite et contient des grains d'assez bonne qualité.

Le *pois nain de Hollande* s'élève toujours moins que le précédent ; — il produit en abondance des grains petits et très-savoureux.

Le *pois nain vert* est fort bon, plus productif qu'aucune des autres variétés naines.

Les pois mange-tout. — A rames.

Le *pois sans-parchemin blanc*, est le meilleur et peut-être le plus productif des *mange-tout*, dont on connaît plusieurs variétés, telles que le *sans-parchemin à demi rames* ; — le *sans-parchemin à fleurs rouges* ; — le *sans-parchemin turc ou couronné*, etc.

NAINS.

Le *pois sans parchemin nain ordinaire* s'élève de 1 à 2 pieds et plus. — Ses cosses petites sont fort nombreuses et tendres.

On cultive aussi en pleine terre un *pois sans-parchemin nain et hâtif de Hollande*, et un autre en éventaïl.

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

Comme les fèves, les pois gris sont particulièrement propres aux assolements des terrains argileux, peu favorables à la culture du trèfle.

Ils remplacent jusqu'à un certain point cette plante, lorsqu'on veut les faucher en vert ; — mais, comme les fèves, ils peuvent aussi prospérer dans des sols de nature fort différente. — Plus que les variétés jardinières, ils aiment la fraîcheur, et tandis que ces dernières donnent de meilleurs produits sur un fond meuble et chaud, quoique substantiel, ils en donnent eux de plus abondants sur les champs qui conservent l'humidité pluviale.

Les pois ne végètent jamais mieux que dans les terres où l'argile est mêlée avec la chaux, ou encore dans celles où le sable, l'argile et la chaux se trouvent dans certaines proportions. En général, quand un terrain manque de chaux, il faut absolument lui en donner, si on veut que les pois y réussissent, car cette plante comme le blé, les fèves, les choux, a besoin de cet amendement pour bien végéter.

La question de donner ou de ne pas donner d'engrais aux cultures de pois se rattache à la place qu'elles occupent dans les assolements. — Si les pois commencent un assolement, ne fût-il que de trois à quatre ans, il faut les engraisser si on ne veut pas voir diminuer les produits des céréales qui les suivraient. — Il faut aussi ne pas ramener les pois trop souvent sur le même terrain, car autrement leurs produits iraient toujours diminuant.

Si on donne au terrain qui doit recevoir une semence de pois une grande quantité d'engrais sans lui donner de chaux, s'il en est privé, on doit s'attendre que les tiges ou les fanes y gagneront beaucoup aux dépens de la graine ; mais si ce terrain est calcaire, ou si il ne l'est pas et qu'on ait la précaution de le chau-

ler, on aura tous les avantages de l'engrais sans en avoir les inconvénients. D'ailleurs sur un sol de qualité moyenne, les pois qui sont engraisés ont toujours la supériorité en grain comme en tige.

DU CHOIX DE LA GRAINE, DE SA QUANTITÉ ET DU MODE DE SEMIS.

Les larves d'un insecte, nommé *bruche*, attaquent la partie farineuse des pois avec une grande voracité. Quoique leurs ravages ne s'étendent pas toujours jusqu'à l'embryon ou au germe et qu'en pareils cas les grains à moitiés rongés soient susceptibles de germer aussi bien que les autres, il serait peu prudent de choisir sans examen, pour la semence, des pois qui auraient été longtemps exposés aux atteintes de ces insectes destructeurs.

Il serait peu prudent encore, bien que les pois conservent longtemps leurs propriétés de germer, de ne pas préférer ceux de la dernière récolte, vû qu'ils lèvent plus promptement et qu'ils donnent des produits plus vigoureux, toutes circonstances restant les mêmes, que les pois plus vieux.

Les pois des champs s'élèvent presque toujours sur une seule tige et leur graine étant avidement recherchée par certains oiseaux, on recommande avec raison de les semer plutôt fort que clair. Cette précaution est surtout nécessaire lorsqu'on les sème sur les raies, ce qui est le plus ordinaire, et qu'on les enterre par conséquent à la herse. Dans ce cas, deux minots et demi ne sont pas une quantité trop considérable ; on peut quelquefois mettre trois minots. Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que le semis doit être moins fort quand on sème les pois pour en récolter la graine.

Hors des jardins et des environs des grandes villes où l'on cultive les pois spécialement pour la nourriture des hommes, on les sème ordinairement à la volée. En Angleterre, cependant, il n'est pas rare de les voir cultiver en lignes, tantôt à la charrue, alors on en répand les grains à tous les deuxièmes sillons, de la même manière que pour les fèves ; — tantôt au semoir ; — tantôt au plantoir, quoique ce dernier moyen soit peu usité.

Mais ces divers procédés sont peu applicables aux pois champêtres, que l'on considère comme une culture étouffante et que, par conséquent, on a intérêt à voir couvrir entièrement le terrain.

Dans les terrains légers, une des meilleures méthodes de cultiver les pois est, après avoir répandu le fumier à la surface du champ, de les semer à la volée et de les enterrer à la charrue à une profondeur d'autant plus grande que la couche labourable présente moins de consistance. Dans ces sortes de terres, on ne doit pas craindre de les recouvrir de 4 à 5 pouces.

On peut commencer les semis de pois dès que les fortes gelées cessent d'être à craindre.

RÉCOLTE.

On fauche les pois aussitôt qu'une moitié et plus des cosses sont arrivées à maturité. Si on attendait plus longtemps, beaucoup de graines se perdraient par un temps sec, ou pourriraient au bas des tiges par un temps humide. D'ailleurs les fanes produisent un fourrage d'autant plus succulent qu'elles contiennent

encore quelques suc séveux lorsqu'on les coupe. Nous ajoutons que si les cosses de la tête de la plante ne sont point assez mûres pour s'ouvrir lors du battage, elles ajoutent à la qualité nutritive de ce fourrage, considéré à bon droit comme un des meilleurs qu'on puisse donner, même en sec à tous les bestiaux.

On bat les pois tantôt au fléau, tantôt à l'aide de simples gaules qui les égrennent fort bien lorsqu'ils sont assez desséchés pour se détacher facilement de leurs cosses.

DES VARIÉTÉS DE POIS CULTIVÉS EN GRAND.

Les semis de pois de primeur qu'on cultive sur d'assez vastes étendues de terrain, aux abords des grandes villes, pour en utiliser les produits à la nourriture des hommes, diffèrent des pois gris en ce qu'ils ne se font presque jamais à la volée, mais en touffes ou en rayons. De l'une ou de l'autre manière, quoique la quantité de semence soit réduite d'environ la moitié, le produit augmente à peu près dans la même proportion, tant est grande l'influence de l'air et de la lumière du soleil, sur le grand développement de chaque touffe.

En général, les semis en rayons nous paraissent préférables, non seulement parce qu'ils sont plus productifs, mais parce qu'ils permettent les binages à la houe à cheval que l'on doit répéter plusieurs fois jusqu'à l'époque de la première floraison.

En divers lieux, on rehausse aussi les pois de manière à leur tenir le pied plus frais et à les empêcher de se coucher.

Autour de Paris, la culture des pois de primeur en grand est l'objet d'un produit de première importance, puisqu'on en a évalué le résultat, dans une bonne année, à un million de francs, (environ 200,000 de piastres). Ce sont toujours les terrains sablonneux qui y sont consacrés. On laboure à la charrue ou à la houe, pour pouvoir faire des ados en plan incliné vers le midi, ados auxquels on donne deux pieds de large, et sur chacun desquels on place trois rangs de pois. -- Pour expédier un grand semis en peu de temps, une femme ou un enfant accompagne l'homme qui fait les trous et jette 5 ou 6 pois dans chaque trou, que l'homme recouvre avec la terre qu'il tire du suivant. Il en est de même quand on sème à la charrue, c'est-à-dire qu'une femme ou un enfant suit le laboureur et fait tomber des grains environ de 4 pouces en 4 pouces, grains qui sont recouverts par la terre du sillon suivant. Dans ce cas, il faut donner peu d'entrure à la charrue. On étend sur le semis ou sur chaque touffe, de la boue des rues de Paris, conservée de l'automne précédent.

Le succès de la récolte dépend beaucoup de la succession des pluies et des chaleurs; le froid, la sécheresse et les pluies trop prolongées, leur étant également contraires.

Jamais, à raison de la dépense, on ne sème les pois de primeur cultivés en plein champ, mais on a soin de les espacer de manière qu'ils ne se gênent point, ou peu, en rampant. -- D'ailleurs, comme les premiers pois se vendent dix à douze fois plus chers que les derniers, et qu'ils ne coûtent cependant aucun frais de culture de plus, non seulement on les sème le plus tôt possible, mais on leur enlève la tête dès qu'ils ont deux ou trois fleurs, ce qui les empêche de s'élever beaucoup au-delà d'un pied.

Comme on vient de le voir, la culture des pois peut être fort

avantageuse dans les localités où la valeur de leurs produits permet de les cultiver avec le soin nécessaire. Il n'est pas impossible de recueillir de 33 à 36 minots par arpent.

On a calculé que les pois primeurs cueillis en vert et encore contenus dans leurs cosses, doivent donner en des circonstances favorables, et à l'aide d'une bonne culture, de 62 à 75 et même 100 minots par arpent. Si le produit en grain est assez casuel, du moins lorsque la terre est convenablement préparée et amendée, on peut toujours compter, bon ou mal an, sur un produit assez considérable en fanes desséchées. Une telle récolte est très importante dans certaines exploitations rurales et contribue beaucoup à ajouter aux bénéfices que peuvent procurer les cultures de pois.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Si dans plusieurs circonstances, les canadiens ont témoigné de leur attachement à la Chaire de St. Pierre et au chef de l'Eglise, de son côté, cet auguste Pontife n'oublie point ses enfants du Canada, et déjà, à plusieurs reprises, il a honoré de marques distinctives quelques uns de nos premiers concitoyens. Dernièrement encore un de nos écrivains les plus distingués, M. l'abbé Casgrain, a reçu de Pie. IX une magnifique médaille pour son *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*. Ce don précieux en lui-même, et plus précieux encore, si on considère la main qui l'a offert, est une juste récompense des services que cet écrivain a déjà rendus à son pays par ses œuvres littéraires et religieuses.

Cette médaille, gravée à l'effigie du Saint Père, est, dit-on, d'une exécution superbe, elle est renfermée dans une boîte de velour cramoisi frappée aux armes du Souverain Pontife.

Espérons que cette libéralité de Pie IX, envers un des nôtres, ne s'épuisera pas de sitôt, et que plusieurs encore des enfants du sol canadien se rendront dignes d'attirer son attention.

Nous avons reçu les deux premiers numéros d'une nouvelle publication, intitulée "*L'Echo des deux Montagnes*". Ce journal, qui est rédigé par J. R. Danis, est destiné à rendre d'importants services, et aura certainement un beau succès s'il est fidèle au programme qu'il nous fait connaître. Son rédacteur a des vues larges, patriotiques et surtout religieuses. Nous croyons ne pouvoir mieux le faire connaître que par une citation qui appuie fortement ce que nous avons exprimé tant de fois, concernant l'importance de la cause agricole.

"Dans notre opinion, dit-il, nous ne séparons pas l'agriculture, la colonisation, l'éducation, etc., de la politique; au contraire nous croyons fermement qu'elles doivent former la base de notre politique bas-canadienne; et si nos législateurs s'occupaient d'industrie, de commerce et même de constitution, sans donner leurs premiers et leurs plus grands soins à l'agriculture, à la colonisation, à l'éducation, etc. il nous semblerait pareils à des architectes qui bâtissant un palais ou un temple, en feraient les ailes et en

doreraient la coupole avant d'en établir les fondements.

“ On s'est demandé parfois si le Bas-Canada doit être industriel ou agricole, et plusieurs, séduits par les doctrines économiques anglaises et par l'apparence de richesse dont elle colore un peuple, ont répondu sans hésiter que le Bas-Canada doit être, avant tout, industriel, et que son avenir repose dans les entrailles des manufacturiers. Ils n'ont pas fait attention que la prospérité anglaise est instable; que les doctrines d'économie anglaise n'ont fait qu'enrichir un certain nombre d'entrepreneurs d'industrie, et plonger dans le paupérisme, la grande masse des ouvriers et du peuple.

“ C'est un système de matérialisme qui mène au radicalisme. On a calculé qu'un tiers de la population mandierait sans la taxe des pauvres, et que si la taxe des pauvres continue à s'augmenter, comme il est probable, elle absorbera, avant longtemps, tous les revenus de la Grande-Bretagne. Or, cette taxe est loin de suffire à la misère.....

“ D'ailleurs le simple bon sens le dit; où l'industrie prendra-t-elle ses matières premières, et le commerce une grande partie de ses aliments, si vous ne les appuyez pas sur l'agriculture? L'industrie sans l'agriculture sera à la merci des produits étrangers, et quand elle aura payé ces produits bruts et sa main-d'œuvre, il lui sera impossible, sans rendre insuffisant le salaire de ses ouvriers, de soutenir la concurrence avec les pays qui produisent eux-mêmes et peuvent ainsi manufacturer à meilleur marché. Et comment commercer, si on n'a pas de produits à vendre ou à échanger? Il faudra se contenter d'importer en achetant ailleurs ce qui nous manque, et comme nous n'aurons rien à exporter, il nous faudra emprunter ailleurs l'argent nécessaire pour payer nos importations. Or c'est une mauvaise politique que celle qui favorise les emprunts. Malheur aux peuples comme aux individus qui empruntent!

Il ajoute plus loin dans le même article :

“ Nous voulons conserver le principe et les conséquences de la foi catholique qui sauve et civilise; et partant, tout ce qui, dans l'ordre matériel, favorise sa liberté d'action. Nous voulons conserver le respect du droit et de la justice, qui est la base de la société, sans quoi les hommes raisonnables seraient comme des animaux, n'ayant pour loi que l'avidité du plus fort. Nous voulons conserver dans toute sa force le principe de l'autorité qui est la garde de la société et une digue contre l'anarchie, en maintenant debout la religion, le droit et la justice. Voilà ce que nous voulons conserver comme catholiques et comme hommes raisonnables vivant en société....”

Nous souhaitons à notre nouveau confrère de nombreux lecteurs et nous l'asurons que nous avons été blessé de la manière peu courtoise dont certains journaux ont usé à son égard.

Maintenant qu'on nous permette de revenir sur une question très-importante que nous avons traitée dans l'avant dernier numéro de la *Gazette*. Nous voulons parler de l'enseignement agricole. Notre désir en traitant un sujet de si grande conséquence

pour tous les canadiens, était de voir la presse, sans distinction de partis, s'emparer de ce sujet et lui donner toute l'attention qu'il mérite.

Depuis un mois et plus, presque tous les journaux consacrent leurs articles éditoriaux à l'extradition de Lamirande qui, après tout, n'est qu'un misérable. Une partie de la presse le prend sous sa protection, l'autre justifie l'autorité qui l'a livré à ceux qui le reclamaient; nous avons sans doute suivi ces débats avec intérêt, mais nous avons gardé le silence, reconnaissant notre incompetence dans cette matière. Pendant cette longue discussion, que nous sommes loin de blâmer, voici ce que nous nous disions: mais si on donne tant d'importance à un sujet qui, après tout, nous regarde si peu, que ne fera-t-on pas, quand il s'agira d'une question d'où dépend en partie l'avenir des canadiens français? Plein de cette idée, nous nous sommes mis à l'œuvre, persuadé que notre article ne serait pour ainsi dire qu'une *préface* et que les grands journaux feraient le corps de l'ouvrage. Mais nous avons été grandement trompé dans notre attente. Il est vrai que quelques uns de nos confrères ont reproduit notre article avec un mot à l'appui de la thèse que nous soutenons; mais rien de plus. Quant à la partie de la presse qui a jugé à propos de garder le silence, nous aurions préféré, si elle diffère d'opinion avec nous, qu'elle l'exprima franchement; car avec les convictions que nous nourrissons, il ce serait élevée une discussion qui n'aurait fait que jeter un plus grand jour sur le sujet.

Cependant, nous avons la satisfaction d'avouer qu'un de nos confrères, “ *le Journal de Québec* ” a fait plus que des compliments et nous a fortement appuyé. Voici les réflexions dont il fait précéder notre article qu'il reproduit en entier :

“ Nous publions aujourd'hui un article remarquable emprunté à la chronique de la *Quinzaine de la Gazette des Campagnes*. L'auteur s'attache à démontrer, en parcourant l'histoire des nations, qu'un peuple n'est grand et vivace qu'autant qu'il se livre aux travaux rustiques et que ses mœurs sont austères, et les exemples ne sont pas difficiles à trouver dans l'histoire du monde. Partant de là, il fait ressortir la nécessité d'une bonne éducation agricole dans le pays, afin que le fils du cultivateur apprenne dès les premiers pas qu'il fait dans la vie, à aimer l'état de son père et à désirer suivre la même carrière.

“ Cet article dont nous recommandons la lecture à nos lecteurs est bien écrit et aussi bien pensé et exercera, nous en sommes sûr, une influence salutaire sur les hommes auxquels est confiée l'éducation de la jeunesse du pays, en leur faisant plus vivement sentir le besoin de donner une impulsion plus forte que par le passé à l'éducation agricole dans le pays, afin que notre jeunesse s'attache au sol et fasse de la nation canadienne, une race forte et indestructible. ”

Tous les journaux se prétendent les amis du peuple et le proclament quelque fois hautement; mais en est-il beaucoup qui se dévouent sincèrement à ses intérêts. Ces luttes personnelles, ces luttes de partis, ces

chicanes où la mauvaise foi, le mensonge ont soulevé la plus large part, intéressent-elles beaucoup le peuple ? Si on l'aimait sincèrement ne lui prouverait-on pas, quand il se présente une question vitale pour lui, ne s'efforcera-t-on pas alors de l'éclairer, de lui montrer la voie qu'il doit suivre ?

Si la presse mettait de côté ses divisions, ses débats acharnés pour faire triompher tant de causes qui constituent le salut d'un peuple, telles que l'économie, la tempérance, l'enseignement agricole, la colonisation, etc., quel bien immense ne ferait-elle pas, quel progrès véritable n'opérerait-elle pas dans notre population ? Elle édifierait, fortifierait, inspirerait en elle une grande confiance, et on aurait recours à elle comme on a recours à un ami dévoué, éclairé, expérimenté. Pourquoi cette défiance que l'on nourrit généralement aujourd'hui contre les enseignements de la presse ? Il est pénible de l'avouer ; cependant il le faut. Cette presse a souvent oublié sa mission, elle a forfait à son devoir, elle a semé l'erreur là où elle devait répandre la lumière. Les journalistes se sont souvent prêchés eux-mêmes, au lieu de donner de salutaires enseignements, de faire entendre une saine doctrine. Ils ont souvent cherché à exciter les passions, et ces passions se sont déchainées contre eux ; ils ont soulevé les vents impétueux, et ils recueillent la tempête.

Aujourd'hui, que nos confères qui n'ont encore rien dit sur le sujet qui nous occupe, nous pardonnent si nous osons leur adresser une question au nom du peuple de la campagne : L'enseignement agricole est-il devenu nécessaire dans nos écoles de campagne, et ne doit-on pas savoir gré à M. le Surintendant de l'Éducation pour avoir préparé les voies à ce progrès en rendant cet enseignement obligatoire dans les écoles Normales d'où doivent sortir la plupart des instituteurs qui seront chargés de l'instruction de nos enfants.

Si on a la complaisance de nous répondre, qu'on en soit bien persuadé, on fera faire un grand pas à la cause que nous défendons, puisque M. le Surintendant n'attend, croyons-nous, que l'expression de l'opinion publique pour prendre des mesures nécessaires à l'exécution de ce projet.

Dans notre prochain numéro nous publierons les réponses que nous aurons reçues, afin de faire connaître à nos lecteurs de la campagne quels sont les journaux qui s'occupent de leurs véritables intérêts.

Nous ne pouvons terminer sans dire un mot de la vie et de la mort d'un de nos plus anciens cultivateurs. C'est un beau modèle à offrir à la jeune génération ; nous empruntons au *Courrier du Canada* les détails suivants :

Dernièrement s'éteignait à St. Irénée, comté de Charlevoix, un de ces vénérables vieillards comme il en existe encore un bon nombre dans nos campagnes. Le 19 septembre, Alexandre Leclerc rendait à Dieu sa belle âme et ses quatre-vingts ans. Cent seize enfants et petits enfants, après avoir honoré sa vieillesse de tout leur respect, sont venus s'agenouiller en pleurs sur sa tombe le jour de sa sépulture.

Alexandre Leclerc, comme tous les enfants de nos cultivateurs, avait puisé dans l'éducation du foyer paternel cette piété, cette charité, cet amour du travail qui caractérisent notre population agricole. Jeune encore, il alla s'enfoncer dans les forêts de la côte nord, et plein de confiance en la Providence et dans ses forces, il entreprit cette œuvre colossale qu'on appelle le défrichement d'une terre en bois de bout. Les débâcles, les fatigues et les contre-temps ne lui firent pas défaut, mais rien ne put le décourager, et au bout de quelques années d'un travail opiniâtre, il était propriétaire d'un champ qui ne tarda pas à être le centre d'une nouvelle colonisation qui s'agrandit d'année en année, et qui forme aujourd'hui la belle et riche paroisse de St. Irénée, etc.

CORRESPONDANCE.

Renseignements agricoles.

Monsieur le Rédacteur,

Votre intéressante *Gazette* voudra-t-elle donner place à quelques renseignements agricoles concernant la partie supérieure du Comté de Bonaventure.

Depuis longtemps, on n'avait eu un été aussi pluvieux. Le vent de nord-est n'a pour ainsi dire cessé de souffler. C'est au point qu'un protestant disait à un catholique : " Vous autres, vous avez toujours bien un proverbe qui est vrai : c'est qu'il vente les deux-tiers de l'année comme le Vendredi-Saint et cette année, on *Holy Friday we had East wind.*"

Ce vent d'est nous amène les brouillards du golfe, et nuit beaucoup à la végétation.

Cependant, malgré ces désavantages, la récolte promet bien. Celle du foin est terminée, et, Dieu en soit benî, depuis longtemps elle n'avait été aussi abondante. Le foinage a pourtant été une œuvre de patience cette année ; car presque tout le foin a dû être tourné et retourné, amassé et étendu de nouveau, pour beaucoup, deux à trois fois, vu les fréquentes averses. Pour cette raison, sa qualité laisse un peu à désirer, quoique la manière de l'arranger par ici pare à cet inconvénient. On le met généralement en *berges*, grosses *mules* qui ont de 16 à 20 pieds de haut ; on les foule à mesure avec soin, et la partie supérieure qui ressemble à une tuque, est *peignée* au rateau et recouverte en paille façonnée en forme de toit circulaire. Jamais la pluie pénètre au-delà de deux pouces. En quelques jours, le tout forme une masse compacte ; et quand on veut y prendre du foin, on coupe des *menées* verticales avec la hache, tout comme on le ferait sur le dos d'une balaine. C'est l'opinion par ici que le foin est de bien meilleure qualité, arrangé de cette manière ; et les acheteurs font même une différence dans le prix. Souvent on dispose le grain de la même manière, vu que les granges sont en général assez petites.

Dans nos paroisses, on ne cultive pas suivant les règles de l'art, on fait ce qu'on a vu faire à ses pères, jamais plus, quelquefois moins. Tant que la terre n'est pas tout à fait épuisée, on se vante dans le chemin de la routine. Mais la négligence à recueillir les précieux engrais qui se perdent de tous côtés, la négligence à fossayer convenablement, la négligence surtout à bien choisir la semence et à faire des labours d'automne, cette négligence produit sur les ressources de nos agriculteurs les mêmes effets que la consommation sur les forces du corps humain : elle les épuise peu à peu. On ne se donne pas la peine d'ouvrir

les yeux pour le voir ; il y a encore, voyez-vous, bon nombre de terres incultes. Et puis la pêche est là qui épuise le plus gros de la faim.

On ne peut trouver de terme de comparaison à une pareille insouciance que dans ces indiens qui errent au sein des immenses plaines du Nord-Ouest. Dès que les paturages manquent pour les troupeaux, on lève la tente et on va plus loin.

Il viendra pourtant un temps où il faudra malgré soi ouvrir les yeux. Et comment ? Tenez, M. le Rédacteur, voyez ce qui arrive ici, à Carleton. C'est une des plus grandes et des plus riches paroisses de la Baie. La population y est presque toute catholique. A venir jusqu'à ces dernières années, chaque père, en mourant, divisait son domaine entre ses enfants. C'est le système français. Et vous allez voir ce qui en est résulté. A force de diviser et de subdiviser, voilà qu'on ne peut plus continuer ce système qui ne serait possible que si on pouvait agrandir tout en morcelant. Mais les montagnes sont là qui disent à la charrieuse : tu n'iras pas plus loin. — Il faut pourtant, dit le cultivateur, que je défriche pour établir tous mes garçons. — N'importe, répond la montagne en redressant son front de pierre, tu n'iras pas plus loin.

Le jeune homme doit alors se pourvoir ailleurs ; et déjà, dans la paroisse voisine, Maria, plusieurs terres s'ouvrent par des recrus venues de Carleton. L'aîné héritera donc seul du bien paternel, et aidera ses frères à s'établir. C'est le système anglais, et au point de vue national, il me paraît préférable. A Carleton maintenant, chacun y étant borné et forcé de vivre entre des limites assez étroites, on s'appliquera davantage à cultiver, et à bien cultiver. De cette manière, on aura un peu moins de fatigue et beaucoup plus de profit.

Maria progresse rapidement. Ces bonnes gens ont fait beaucoup pour Dieu, et Dieu, à son tour, fait beaucoup pour eux. C'est bien l'application pratique de cette parole de l'Évangile : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* Cependant on y regrette de voir, tous les ans, une foule, disons la vérité entière, la plupart des jeunes gens s'en aller en pêche pour ne revenir que l'automne. Ça fait mal au cœur patriote de voir s'éloigner ainsi cette foule de jeunes gens forts et vigoureux, qui vont au loin perdre souvenant à la fois santé et vertu ; tandis qu'en restant sous le toit paternel, ils contribueraient au bien-être général, et conserveraient plus facilement leurs forces et leurs mœurs. Ajoutez que depuis quelques années, la pêche est si peu productive que la plupart de ceux qui s'y adonnent en reviennent enlétés. Dieu le veut, afin que l'on comprenne où l'on doit chercher les vrais biens. Il a été dit à l'homme : tu cultiveras la terre, et voilà la vocation de la famille humaine. Plus il y aura de cultivateurs chrétiens et laborieux, plus la société sera tranquille et heureuse, et mieux elle accomplira ses destinées.

Cascapédiac a peu la manie de la pêche ; mais une autre plaie le ronge, une autre lèpre le dévore : c'est le mélange de population. Les catholiques et les protestants y sont, en effet, en égal nombre à peu près. Un correspondant qui signe J. Bte, disait dernièrement sur le "Courrier du Canada," que c'était grâce au ministre protestant si l'union régnait entre les deux partis. Comme cela signifie que l'écrivain qui parle ainsi est protestant ou guère mieux, passons lui cette balourdise. S'il eût été catholique, il eût vu que les presbytériens sont toujours eux-mêmes, vis-à-vis des catholiques qui ont à, leurs yeux, un autre tort : celui d'être français. S'il eût été catholique, il eût vu encore que les catholiques de Cascapédiac, inspirés par des motifs de religion, de justice et de fraternité, et suivant les avis de leur curé, vivent dans l'union, la paix et la sobriété. Si J. Bte. ne savait pas cela, (et je crois qu'il l'ignore, car les mauvaises langues répètent qu'à son passage à Cascapédiac, il voyait les étoiles

en plein jour) il aurait mieux fait de se taire que d'insulter indirectement les catholiques qui l'ont reçu poliment.

Les Cascapédiacs catholiques sont comme ceux de Carleton et de Marin, attachés à la routine en fait d'agriculture, et ils ont beaucoup de peine à soutenir la concurrence avec les protestants, presque tous Écossais, synonyme de bons cultivateurs. Ceux-ci sont ingénieux, inventifs et surtout vivent de peu. Ils seraient tous à l'aise, s'ils ne buvaient beaucoup plus qu'ils ne mangent. Toujours est-il qu'ils ne tirent pas trop mal leur épingle du jeu. Leurs terres se défrichent rapidement, leurs enfants s'établissent et prospèrent, tandis que les catholiques *vivent* à côté d'eux. Espérons que ces derniers verront leur état s'améliorer peu à peu.

Cette année, il a été semé beaucoup de sarrasin à Cascapédiac, c'est un essai qu'on veut faire. On s'en est procuré une variété nommée en anglais *blue buckwheat*, elle a les fleurs blanches et bleues, et le grain beaucoup plus gros que l'autre. Il est presque mûr à présent et a la plus belle apparence. Ce qui a poussé à faire cet essai, ce sont les tristes récoltes de blé que nous avons dans ce comté depuis quelques années. Cette année, c'est pire que jamais, en sorte qu'on se propose généralement de n'en pas semer pour quelque temps.

Dans nos paroisses, on se plaint aussi bien fort de la maladie des patates. Beaucoup de champs où on en a semé sont dépouillés de toute verdure : les tiges sèchent en quelques jours, et le désastre est déjà si grand, qu'on craint, vu les pluies qui ne cessent de nous visiter plusieurs fois par semaine, de ne pouvoir en sauver même pour la semence. A la volonté du bon Dieu qui nous frappe pour nous obliger à nous tourner vers lui. On m'a rapporté qu'un cultivateur avait fauché toutes les tiges de ses patates, à la première apparition du fléau. Cependant c'est un moyen qui a déjà été essayé, et je ne pense pas que le succès réponde à ses espérances. D'autres les saupoudrent de chaux, choisissant un temps humide et une bonne brise ; ce moyen ne m'inspire guère de confiance non plus, vu qu'il n'empêche probablement pas le *virus* de communiquer promptement par le moyen des fibres de la tige aux tubercules, tandis que la chaux ne peut produire qu'un effet extérieur. On remarque que les patates longues dites "Jenny Lynd" pourrissent bien moins que les autres. Par malheur, ce sont celles que l'on prise le moins ; vu leur chair aqueuse, on les fait servir pour les animaux seulement.

Je pense que le meilleur remède serait de renouveler la semence ; soit en renouvelant les patates elles-mêmes au moyen des graines que contiennent les baies et que l'on appelle communément *grelots*, soit en exportant quelque espèce nouvelle — Peut-être aussi serait-il bon de mettre la chaux dans les sillons en même temps que l'on sème. En attendant que l'on trouve et que l'on emploie le vrai remède, le pauvre peuple souffrira beaucoup de ce fléau. Car, comme on l'a si bien dit, la patate est le pain du pauvre.

Je m'aperçois que j'abuse de votre patience. Je m'arrête donc, remettant à plus tard à vous donner des nouvelles de nos récoltes de céréales, et à compléter plusieurs points que je n'ai fait qu'effleurer.

En terminant, je fais les meilleurs souhaits pour que votre *Gazette* obtienne une circulation de plus en plus étendue.

JOSEPH SANSAÇON.

RECETTE.

Méthode écossaise de conserver les œufs.

Plongez les œufs pendant une minute ou deux dans l'eau bouillante, de manière à coaguler une partie du blanc et former ainsi, dans tout le pourtour de l'œuf, une couche mince qui en protège l'intérieur contre l'accès de l'air.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

XI. LES PROMESSES DU BAPTÊME.

(Suite.)

Au reste, je dois vous dire que le silence de votre curé est votre condamnation, et voici en quel sens.

Tout curé qui ne proteste point contre les folies du luxe et des vanités des parures dans sa paroisse de la campagne, ne garde le silence que pour quelques uns des motifs suivants, 1o. c'est ou parce qu'il n'a pas assez de confiance dans la docilité de ses paroissiens à ses avis pour croire qu'il en sera écouté; 2o. C'est ou parce qu'il les croit trop attachés à ces frivolités déplorables pour ne point appréhender qu'ils se révolteront contre son autorité; 3o. C'est ou parce qu'il a vu les avertissements des premiers supérieurs méprisés ou négligés, d'où il conclut avec raison, qu'il perdrait son temps, en les rendant plus coupables. Et voilà pourquoi il se tait! Mais que son silence devrait vous paraître terrible, si vous étiez capables de le comprendre? Il agit à votre égard, comme un médecin qui abandonne un malade aux ravages d'une maladie cruelle, parce qu'il refuse de prendre les remèdes qui pourraient le guérir. Votre curé connaît d'ailleurs que les habitudes invétérées de luxe et de vanité ôtent l'esprit chrétien à toute personne qui s'y livre et qu'alors elle ne saurait comprendre ce qui est de l'Esprit de Dieu. C'est le cas de lui appliquer ce précepte évangélique : *Ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent sous leurs pieds, et que se tournant, ils ne vous déchirent.*

Au contraire, les curés qui élèvent la voix contre ce désordre, témoignent aux personnes qu'ils dirigent, qu'ils les croient capables de recevoir avec fruit les avertissements qu'ils leur donnent. Ces personnes peuvent être conservées ou ramenées dans l'esprit catholique; elles sont encore guérissables. Quant à celles où les curés n'osent plus essayer d'arracher cette ivraie semée dans leur champ, ils pratiquent ce qu'enseigne le père de famille dont il est parlé dans l'évangile : *Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson; et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : arrachez premièrement l'ivraie, et liez-la en botte pour la brûler.*

Est-ce que d'ailleurs les personnes sensées ne comprendraient point qu'il est infiniment pénible pour un curé d'être réduit à entrer dans les détails de ces frivolités déplacées des parures qu'osent se permettre des femmes catholiques? Le seul bon sens ne devrait-il point leur dire qu'il faut lui épargner cette humiliation, en se rangeant d'elles-mêmes du côté des personnes, encore en grand nombre dans chaque paroisse, qui s'habillent avec la modestie et la modération qu'exigent les règles de la profession du christianisme?

Mais, me dira une femme catholique livrée au luxe et aux vaines parures, est-ce que les vanités que je porte seraient péché mortel? Je réponds d'abord que cette question est indigne d'une femme chrétienne. Est-ce que vous seriez assez ignorante, ou que vous auriez la conscience assez renversée pour croire que vous n'êtes obligée d'éviter que ce qui serait péché mortel? Veuillez donc vous donner la peine d'étudier votre religion, et vous apprendrez que les chrétiens sont obligés, en conscience, de s'abstenir même de tout ce qui a l'apparence de

mal, vous dit saint Paul. Il suffit donc pour vous croire obligée de renoncer à vos vanités, qu'elles soient péchés véniels, car le plus petit péché véniel est un si grand mal, dit saint Augustin, qu'il ne serait pas permis de le commettre, même pour retirer tous les damnés de l'enfer.

Le même saint docteur enseigne, dans la lettre à *Séleucienne* " Que la multitude des péchés véniels peut conduire une âme à sa perte éternelle. " Ainsi la multitude de vos grandes et petites vanités qui, certainement sont des péchés véniels, pourrait vous conduire en enfer, non précisément en tant qu'elles seraient des péchés véniels, mais en vertu de cette loi divine : *Celui qui est injuste dans les petites choses, est injuste aussi dans les grandes.* Cette seule considération devrait suffire pour qu'une femme catholique se crût obligée de s'interdire toute espèce de vanités, puisque toute espèce de chose vaine sera condamnée par le Souverain Juge qui nous a dit : *Or je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite.*

Mais peut-on dire, en général, que suivre le torrent du luxe et des vaines parures au point où l'on est rendu, dans notre siècle, ne soit qu'un péché véniel? Peut-on croire que cet anathème : " Malheur aux âmes vaines et orgueilleuses, " lancées contre ce luxe et ces vanités dont se revêtent les femmes catholiques de notre pays, n'indique point que le grand évêque les jugeait criminelles, du moins en général? Nous allons en juger.

C'est une règle de conscience posée par St. Augustin, dans sa lettre à *Diognatias*, que la grièveté ou la légèreté d'une faute ne doit pas se mesurer précisément par la mauvaise action commise, mais par la disposition de la volonté qui l'a commise. On doit donc juger la conscience de toute personne, livrée au luxe et à la vanité, par l'attachement de sa volonté à ces frivolités anti-chrétiennes. Si elle y tient tellement qu'elle résiste volontairement aux avertissements de son évêque, ou de son curé, ou de son confesseur, et si surtout, elle aime mieux être privée des sacrements, que de les abandonner : qui osera soutenir qu'elle n'y est point attachée d'une manière criminelle?

Comment ces filles et ces femmes, qui sont excessivement attachées à leur toilette, jugeront-elles des faits suivants :

Une jeune fille est malade, même en danger de mort. Elle a sa crinoline autour de son corps, étendue sur son lit de mort. Son curé la prie de se débarrasser de cet esclavage. Elle lui répond résolument qu'elle ne le fera pas! Son médecin survient et la prit également d'ôter sa crinoline qui l'incommode et augmente ses souffrances. Que répond-elle? Non! ... Je ne l'ôterai point! Je veux avoir le bonheur de mourir avec ma chère crinoline!! Voilà une singulière béatitude pour une mourante?

Une mère a habillé sa petite fille comme une *catin*. Cette petite orgueilleuse va se placer sur le seuil de la porte pour s'y livrer à l'admiration des passants. Un monsieur passe dans la rue, sans daigner jeter un regard sur elle. Comment, lui cria-t-elle, vous ne regardez pas pour voir comme je suis belle!!

Dans une nouvelle paroisse de la campagne, un curé a le bonheur de trouver ses femmes et ses filles vêtues dans une parfaite modestie. Il prend envie à une jeune fille d'y introduire la crinoline. Son curé l'avertit de ne point donner ce mauvais exemple à sa paroisse. Elle se moque de lui. Pour ne point être obligée à la laisser, elle se prive d'aller à confesse, dans le temps des pâques. Un prêtre vient donner une mission dans cette paroisse. Elle préfère ne point participer à la mission plutôt que de se soumettre à la volonté de son curé. Une visite à lieu dans la même paroisse. Elle s'adresse à un prêtre qui la prie de se soumettre à la décision de son curé. Elle refuse obstinément!

Je ne cite que ces seuls faits, entre mille autres qui sont à

ma connaissance. Ils suffisent pour confirmer la règle suivante : Une fois entrées dans cette voie d'orgueil et des excès des vaines parures, les femmes, et presque toutes, y tiennent avec un tel entêtement, qu'elles aiment cent fois mieux se priver des sacrements, plutôt que d'y renoncer. Si quelqu'un doutait de ce que je dis, qu'il se donne la peine d'exiger la prescription de saint Paul, avant la communion : *Que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain, et qu'il boive de ce calice, et qu'il veuille proposer à ces femmes mondaines ou d'être privées des sacrements ou de renoncer à leur luxe et à leurs vanités, et il verra ce qu'elles répondront.* Or, quand on en est rendu à ce point, comment peut-on dire à Dieu sans mentir grièvement : *Mon Dieu, je vous aime au-dessus de toutes choses.*

J'ai déjà donné la raison de cette tenacité excessive qu'ont les femmes pour ces déplorables frivolités. Qu'il me suffise d'ajouter ici qu'une fois que les habitudes de luxe et de vanité sont en vogue dans une société catholique, l'opinion publique forme un courant de respect humain qui domine tellement les femmes qui s'y livrent, qu'elles ne pourraient y résister que par une énergie que la sensualité du luxe et de la vanité leur ont ôtée. Elles sont moralement énervées, et le courant les emporte, et puis, qu'on ne l'oublie jamais : *Dieu résiste aux superbes !*

Pour approfondir cette question, qu'un si grand nombre de personnes traitent avec une inconcevable légèreté, entrons dans des considérations beaucoup plus graves et par là même, beaucoup plus propres à faire comprendre le dérèglement des habitudes de luxe et de vanité.

Posons d'abord quelques principes qui devront servir de bases aux considérations que je vais soumettre au bon sens catholique de mes compatriotes de la campagne.

Premier principe. On ne peut nier que le luxe et la vanité des parures ne soient expressément condamnés par la morale chrétienne, en général, et, en particulier, par les promesses faites au baptême, en sorte que toute personne chrétienne ou prétendant suivre la morale de Jésus-Christ, ne peut, en conscience, se les permettre.

Second principe. C'est encore une loi du christianisme que, quelque soit la position qu'occupe une personne, dans la société chrétienne, il ne lui est point permis d'orner ses habits par des parures de vanité, je veux dire, par des ornements de frivolité qui ne leur sont point nécessaires, ou visiblement utiles, ou qui n'auraient pour but que d'en relever l'éclat trompeur, suivant cette parole divine : *La grâce est trompeuse et la beauté est vaine.*

Troisième principe. Ce qui est sensé habits de luxe, ou richesse excessive des vêtements, doit être jugé en rapport avec la position qu'occupe une personne. Ainsi, ce qui serait habits de luxe pour la femme ou la fille d'un marchand, même riche, serait loin d'être du luxe pour celle d'un comte, d'un duc, d'un prince ou d'un empereur.

Pour juger cette question du luxe avec quelque sûreté de conscience, il est donc essentiel d'avoir égard, non précisément aux moyens, mais à la position qu'occupent les personnes. Autrement, on s'égara de la manière la plus funeste, dans un temps surtout comme le nôtre, où toutes les classes inférieures de la société ont franchi les limites de la conscience chrétienne,

Une fois les limites obligatoires de la modestie et de la modération chrétiennes dépassées, que deviendra notre société catholique ? N'est-il pas évident, pour tout homme conscientieux, qu'elle sera livrée à un esprit d'erreur d'autant plus funeste que l'orgueil en sera la cause et que cet orgueil montrera toujours, selon l'expression du saint roi David ? Où alors po-

serez-vous la borne qui séparera les excès qui seront des péchés mortels, de ceux qui ne seront que péchés véniels, pour une femme ou une fille catholique de la campagne ? avec la meilleure volonté du monde, y parviendrez-vous jamais ? Si vous n'y pouvez parvenir, comment arrangerez-vous votre affaire capitale, celle de votre salut éternel ?

D'ailleurs, qui serait assez aveugle pour ne point voir que les personnes, entrées dans cette voie d'égarement, marchent sur le bord glissant d'un abîme sans fond, environnées de témoins non moins profondes que celles que Dieu avait envoyées aux Égyptiens, comme nous le lisons dans le *livre de l'Exode* ? Ne voit-on pas qu'il est de la nature de cet orgueil du luxe et de la vanité de ne jamais savoir s'arrêter dans les bornes de la modération ? Ne voit-on pas enfin que plus on se livre à cette passion de sensualité païenne et plus l'esprit du mal, dont on est l'esclave, porte à s'y livrer sans frein et sans remords ? Et n'est-ce pas un fait d'une extrême gravité pour la conscience catholique que d'entendre les supérieurs religieux lancer des anathèmes contre le luxe et les extravagances des toilettes de nos femmes Canadiennes et d'apercevoir celles qui y sont livrées avec le moins de honte, approcher hardiment de la table sainte, du festin qui ne doit recevoir que les personnes qui ont dû apprendre de Jésus-Christ à être douces et humbles de cœur et à se renoncer elles-mêmes ! !

Qu'on veuille ne point perdre de vue que j'écris spécialement pour les personnes de la campagne, auxquelles Monseigneur de Tloa prescrivait ce qui suit relativement à l'emploi de leurs revenus : " Vous vous garderez bien de les employer, **CONTRE LA VOLONTÉ DE DIEU**, en les faisant servir à satisfaire le luxe, la sensualité et l'intempérance."

Il est de mon devoir, il est du devoir de tous ceux qui sont à la tête de notre population de la campagne, de ne point laisser passer ces paroles de notre évêque sans y faire une très-sérieuse attention, car " pour ceux qui abusent des dons de Dieu, contre sa volonté, il n'y a plus de bénédiction."

Ouvrons donc les yeux, et essayons de nous rendre compte de la gravité du mal qui menace notre société canadienne.

Pour juger jusqu'à quel point on se rend coupable par les dépenses occasionnées par le luxe, les modes et les vaines parures, rappelons-nous d'abord les principes posés plus haut, et établissons ces deux faits d'une évidence incontestable.

Premier fait. Notre agriculture n'est point ou presque point améliorée et, par conséquent, dans les années communes, les revenus qu'en retirent nos cultivateurs sont à peine suffisants pour faire face à leurs besoins les plus indispensables.

Second fait. Les jeunes garçons de nos cultivateurs, pour la plus grande partie, n'ont point d'autres moyens de se procurer des établissements que les économies faites sur les minces revenus de la culture du bien paternel.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

ANNONCES.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES

Patrons de Robes

Popelines rayés,
Lustrés rayés,
Draps de Paris rayés,
Mérimos Français de toutes les nuances.

Vêtements de dessous

Chemises du Canada L. W.,
Caleçons du Canada L. W.,
Chemises et Caleçons d'Ecosse L. W.
Bonneteries du Canada et d'Ecosse, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, garantis donner satisfaction.

Nouveaux Tweeds

Tweeds du Canada et d'Ecosse, tout laine,
Flanelles du Canada, toute laine.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

15 octobre, 1866.

Québec.

NOUVELLES MARCHANDISES.

NOUVEAUX Gilets au tricot noirs et de couleur pour Messieurs, Nouvelles Cravates au tricot, Gilets pour Dames, au tricot, Manchons, Collets et Manchettes de laine pour enfants, Gants et Mitaines en laine, Gants et Mitaines de Kid, etc.

SOULLIERS de Caoutchouc, Bottes de Drap avec semelles en caoutchouc, Pardessus Sibériens, Gros Souliers de feutre avec semelles en feutre, Capots et Manteaux de caoutchouc.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

15 oct. 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

REMERCIÉ les cultivateurs et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux et les informe qu'il vient d'ajouter une Papeterie à son commerce de tabac.

Il aura constamment en mains Tabac en feuille, en poudre, à fumer et en torquette, Cigares, Pipes en bois et en terre, Allumettes, Sacs à tabac, Tabatière, etc., etc. qu'il vendra au plus bas prix.

La papeterie sera toujours bien assortie de Livres de comptes et de notes, Papier à écrire, Enveloppes, Plumes, Encre, Crayons, Porte-monnaie, Porte-Cigares, Chapellets, Croix, Médailles, etc., etc.

Et aussi un grand assortiment de Parfumeries françaises et anglaises.

15 octobre 1866.

MOULIN A COUDRE

DE

VICTORIA

A l'usage des familles.

L'AGENCE pour la vente de ces moulins donne un profit net de \$10.00 à \$15.00 par jour!!!

Plusieurs personnes trouveraient de l'emploi pour la vente de moulins à coudre, à l'usage des familles, la plus grande invention de notre siècle par ses nouvelles améliorations. Avec ce moulin on peut ourler, rabattre les coutures, border, cordonner, piquer et broder de la manière la plus parfaite et la plus régulière. Aucune famille ne devrait se priver de ce moulin sans rivaux, par la qualité et le prix.

Ce moulin sera envoyé à ceux qui feront parvenir au soussigné propriétaire, \$15.00 dans une lettre enregistrée.

Les soussignés paieront dix à quinze piastres par jour, à ceux qui agiront comme agents pour la vente de ces moulins à coudre, ou soixante-et-quinze piastres par mois, dépenses payées.

Pour renseignements s'adresser, par lettre affranchie, au soussigné

GATES & Co.,

No. 14, King Street East,

15 septembre 1866.

Toronto, C. W.

GRANDE REDUCTION

SUR LES

Marchandises de Coton!

Cotons nouveaux venant d'être reçus et offerts aux taux de la baisse actuelle en Angleterre.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et **BRUNET** informent leurs pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers steamers d'Europe une grande quantité de Coton de toute espèce acheté pendant la baisse énorme qui a eu lieu sur ces effets sur les marchés anglais dans le cours du mois dernier, les acheteurs trouveront les prix bien bas, et la qualité des effets bien meilleure que par le passé. Ces effets consistent en Shirting, Coton des Indes, Coton Jaune, Coton double largeur pour drap de lit, jaune et blanc, Indiennes, Coton filé blanc et bleu, Convre-pieds blanc et de couleurs, et beaucoup d'autres espèces de coton.

— AUSSI —

Une caisse de toile fine en coupons de qualité supérieure et à bas prix.

— DE PLUS —

Un grand lot d'étoffes à Robes offert à 25 p. 100 de réduction sur les prix du printemps.

MONTMINY et **BRUNET,**
Saint-Roch, Québec.

15 août 1866.

SIMON BEDARD

HORLOGER ET BIJOUTIER

Québec, No., 27, rue St. Jean

en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et jones pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argent-rie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opéra, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de faux d'artifices de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Ptre.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écrivain, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.—Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL, qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre.—La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

M. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER, NOTAIRE,

IENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.
14 avril 1866.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,
LADY HEAD,
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI, le 16 OCTOBRE 1866, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et

PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

Ou ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

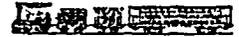
Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

J. P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.		Retour.
	Pointe à la Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	
POINTE LEVI	10 00 A M		3-55 P M
Hadlow	10-10		3-45
Chaudière Junction	10-30		3-22
St Jean Chrysostôme	10-43		3-07
St Henri	11-00		2-50
St Charles	11-26		2-25
St Michel	11-45		1-50
St Valier	11-58		1-37
St François ou Berthier	12-15 P M		1-18
St Pierre	12-30		1-05
ST THOMAS	12-48		12-48
Cap St Ignace	1-10		12-08
L'Anse à Gile	1-20		11-58 A M
L'ISLET	1-33		11-46
	1-50		11-31
Trois Saumons	2-03		11 21
St Jean Port Joli	2-20		11-04
Elgin Road	2-32		10-51
St Roch	2-46		10-38
STE ANNE	3-09		10-15
Rivière Ouelle	3-29		9-56
St Denis	3-46		9-39
ST PASCAL	4-03		9-22
Ste Hélène	4-23		9-02
St André	4-33		8-52
St Alexandre	4-43		8-39
Chemin du Lac	5-03		8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23		8-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

DEMENAGEMENT.

F. O. VALRAND

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES.

A transporté son établissement au No. 6, Côte de la Basse-Ville, Québec, deux portes plus bas que l'ancien poste.

Il vient de recevoir un bien grand assortiment de lampes de toutes espèces, Lanternes, Fanoux brûlant l'huile de charbon sans cheminée, aussi globes, cheminées, mèches, brosses, Abas-jour et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ce genre d'articles. Le tout à des prix très-modérés pour argent comptant.

—AUSI :—

2,600 Gallons d'huile de charbon marqué *Parsan No. 1.*

7,400 Gallons d'huile de charbon marqué *Liverpool 1ère qualité.*

2,580 Gallons d'huile de charbon marqué *Ceder-Creek 1ère qualité.*

A vendre en gros et en détail.

T A B L E

DES

Matières contenues dans le cinquième volume

DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES.

Causerie Agricole.

PAGES.

Des labours.....	1
Des parties essentielles de la charrue.....	9, 25
Des charrues à plusieurs socs.....	33
Autres instruments aratoires.....	41
Des ensemencements.....	49, 58
Moyens d'ameublir le sol.....	65, 73
Des céréales — Du blé.....	81, 89, 97
Du seigle — De l'orge — De l'avoine.....	105, 114, 121
Du sarrasin.....	129
Du blé-d'inde.....	137, 145
Des haricots (fèves).....	153, 161
Des Gourganés.....	169
Des pois.....	185

Histoire de la Quinzaine.

Pages, 3, 10, 18, 26, 34, 43, 51, 59, 67, 71, 83, 91, 98, 107, 115, 122, 131, 139, 147, 154, 162, 171, 178, 187.

Sujets Divers.

Aux abonnés.....	1
Projets d'union de deux sociétés d'Agriculture pour un Concours de bestiaux à Ste. Anne..	5
Exposition d'animaux de Kamouraska et de l'Islet.....	6
Société d'Agriculture de Verchères, No. 2....	14
La Saison.....	14
Engrais humain.....	15
Culture du lin.....	17
Vente d'animaux de race améliorée chez M. Globenski.....	20
Culture du tabac.....	22
Réorganisation des sociétés d'Agriculture.....	29
Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	30
Société d'Agriculture de Kamouraska.....	37
Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	46
Douleur et Consolation.....	54
Le luxe et l'intempérance.....	62
Abonnés à Richibouctou.....	62
Nouvelle importante.....	69
L'altice ou puceron.....	70
Boules de pois.....	78
Culture du chanvre.....	zb.

PAGES.

Lois de chasse.....	78
La culture du chanvre en Canada.....	93, 109
La Trichinose.....	101, 126
L'Epizootie.....	102
La saison.....	103
Graine de lin.....	zb.
Rapport du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture pour 1865.....	124, 133
Les insectes et les oiseaux.....	134
Prix décernés aux élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	141
Comptabilité agricole.....	142
Essai général des machines et instruments aratoires.....	149
Extrait du Rapport du Commissaire des Travaux Publics.....	150, 157, 182
Rapport de l'Ecole d'Agriculture et de la ferme modèle de Ste. Anne.....	157
Maison de commerce d'instruments aratoires à Lévis.....	158
Renseignements agricoles.....	165
Faits divers.....	166
Culture du lin.....	174
Exhibition du comté de Kamouraska.....	178
Moyen de conserver les patates.....	181
Exhibition de Dublin.....	182

Correspondances.

Exposition provinciale de 1865.....	12, 28, 77, 85
Brôme de Schrader.....	37
Le bon cultivateur.....	45
Le bon cultivateur est plus heureux que tous les hommes de n'importe quelle autre profession..	53
Une visite agronomique.....	61
Culture de la graine de tabac.....	86
Culture du tabac.....	100
Essai sur l'agriculture.....	117
Remède contre la maladie des veaux et des moutons.....	141
Des abeilles.....	156, 158, 180
Renseignements agricoles.....	189

Recettes.

Remède contre la diarrhée des veaux.....	7
Remède contre le rhume de cerveau.....	15
Procédé pour obtenir de très gros oignons....	22
Un moyen simple d'empêcher les fusils d'éclater	zb.
Poussier de foin pour la nourriture des animaux	30
Raves précoces.....	zb.
Moyen d'améliorer le beurre.....	38
Assainissement des écuries, etc.....	zb.
Les os comme engrais.....	46
L'âge des bœufs.....	zb.
Méthode pour nourrir quatre veaux avec le lait d'une seule vache.....	55

187

GAZETTE DES CAMPAGNES.

PAGES.		PAGES.
	62	Salade en 48 heures..... <i>ib.</i>
Moyen de se défaire des mouches.....	71	Sanité des poires..... 158
Le meilleur lait pour le beurre.....	79	Moyen de préserver les métaux de la rouille... <i>ib.</i>
La cendre employée pour empêcher le blé de verser.....	88	Mesures contre le gelées..... 166
Nouvelle méthode de faire le beurre.....	94	Destruction des insectes..... <i>ib.</i>
Moyen de détruire les chenilles.....	102	Guérison des blessures de chevaux..... 174
Moyen de détruire le puceron lanigère, etc....	110	Les arbres fruitiers débarrassés de la mousse .. <i>ib.</i>
Soins à donner aux arbres fruitiers surchargés de fruits.....	113	Feuilles d'arbres pour alimenter les vaches pendant l'hiver..... 182
L'eau d'arrosage et l'heure d'arroser.....	<i>ib.</i>	Destruction de la vermine chez les bêtes bovines 190
Melon préservé des pucerons.....	126	Méthode écossaise de conserver les œufs..... <i>ib.</i>
Conservation des arbres verts blessés.....	<i>ib.</i>	
La présure.....	134	Littérature.
Destruction des fourmis.....	<i>ib.</i>	Petit Pierre ou le bon cultivateur (suite)..... 7, 15, 23, 31, 39, 47.
Dangers des boissons froides.....	142	Du luxe et des vaines parures..... 55, 63, 71,
Manière de conserver le miel.....	<i>ib.</i>	79, 87, 95, 103, 111, 119, 127, 135, 143, 151, 159, 167,
Art de découvrir des sources.....	150	175, 183, 191.
Moyen de hâter la maturité des melons.....		

FIN.